



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de la Culture

*Commission nationale des programmes  
de l'enseignement musical*



# CHANT

Division inférieure  
2<sup>ème</sup> cycle  
1<sup>ère</sup> mention

Texte coordonné

**Avril 2012**

**Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen**

## **COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Connaître les principes fondamentaux de l'appareil vocal
2. Connaître et appliquer la base de la respiration
3. Veiller à une posture correcte
4. Prendre soin du bon placement du son et de l'intonation
5. Veiller à une bonne articulation et une parfaite prononciation
6. Respecter le phrasé musical et comprendre le texte
7. Cultiver la mémoire
8. Elaborer une méthode de travail
9. Se produire en public

## **PROGRAMME D'EXAMEN de fin de cycle**

### **Épreuve technique :**

- 1 vocalise ou une oeuvre à caractère technique
- 1 Lied
- 1 Air

### **Épreuve publique :**

- 1 Lied
- 1 Air (Opéra / Opérette)
- 1 Air (Oratorio / Concert / Messe)
- 1 œuvre au choix (inclus Musical ou Opérette)

### **Détails d'exécution**

Le programme est à présenter de mémoire sauf extraits d'Oratorios, de Messes et des Airs de Concert

Le programme de l'examen public comprendra des œuvres dans au moins 2 langues et de 2 époques.